

MAGAZINE L'ÉCHO DU SUD TERRITOIRE

NUMÉRO 4 / NOVEMBRE 2019
WWW.CC-SUD-TERRITOIRE.FR



DOSSIER La gestion intercommunale de l'eau

HABITAT

Pour rénover, c'est mieux d'être aidé

QUOI DE NEUF ?

la Communauté de communes facilite l'installation de médecins

GROS PLAN SUR

Le Sud Territoire, la famille Viellard y croit dur comme fer

HORIZON 2020

Le centre aquatique à Delle sera mutualisé à l'échelle intercommunale



03 ÉDITO

04 LE SUD EN IMAGES

06 QUOI DE NEUF DANS LE SUD ?

- 06 Développement territorial
- 07 Développement économique
- 08 Actualités
- 09 Dossier : « La gestion intercommunale de l'eau »
- 13 Actualités

14 GROS PLAN SUR... Le Sud Territoire, la famille Viellard y croit dur comme fer

16 HORIZON 2020

17 NOUVEAUX COMMERCES

18 DANS LES COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

19 AGENDA

NUMÉROS UTILES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Services Développement économique, Tourisme, Développement territorial et Pôle Ressources
Siège administratif
8, Place Raymond Forni - BP 106
90101 DELLE CEDEX
03.84.56.26.07

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

SERVICES TECHNIQUES

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03.84.23.50.81

Eau, Assainissement et Ordures Ménagères

Du lundi au jeudi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

Urbanisme

Du lundi au mercredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30
Fermé le jeudi

Aires d'accueil des gens du voyage

Du lundi au jeudi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00
Le vendredi
9h00 - 12h00 | 13h30 - 16h00

DÉCHETTERIE DE FÊCHE-L'ÉGLISE

Rue des Greppes
90100 FÊCHE-L'ÉGLISE
03.84.36.32.86
Du lundi au samedi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

DÉCHETTERIE DE FLORIMONT

Lieu dit « sous les Fourches »
90100 FLORIMONT
Du mercredi au vendredi
9h00 - 11h45 | 13h30 - 17h15
Le samedi : 9h00 - 16h45

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Accueil / Secrétariat Beaucourt

Foyer Georges Brassens
Place Salengro
90500 BEAUCOURT
06.70.92.03.03
Le lundi, mardi et jeudi
13h30 - 17h30

Le mercredi
9h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Accueil / Secrétariat Grandvillars

6, rue Juvénal Viellard
Site des Forges - BP 107
90600 GRANDVILLARS
03.84.23.50.81
Le lundi
10h00 - 12h00
Le mardi et vendredi
10h00-12h00 | 13h00-15h00
Le mercredi
10h00 - 12h00 | 13h00 - 17h00
Le jeudi
13h00 - 17h00

POLICE MUNICIPALE

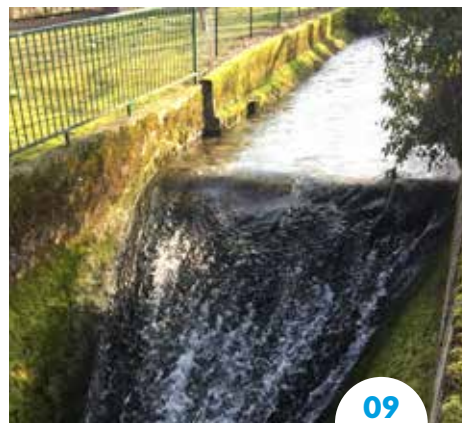
10, rue de la Maison Blanche
90500 BEAUCOURT
03.84.46.86.94

Permanence de la Police

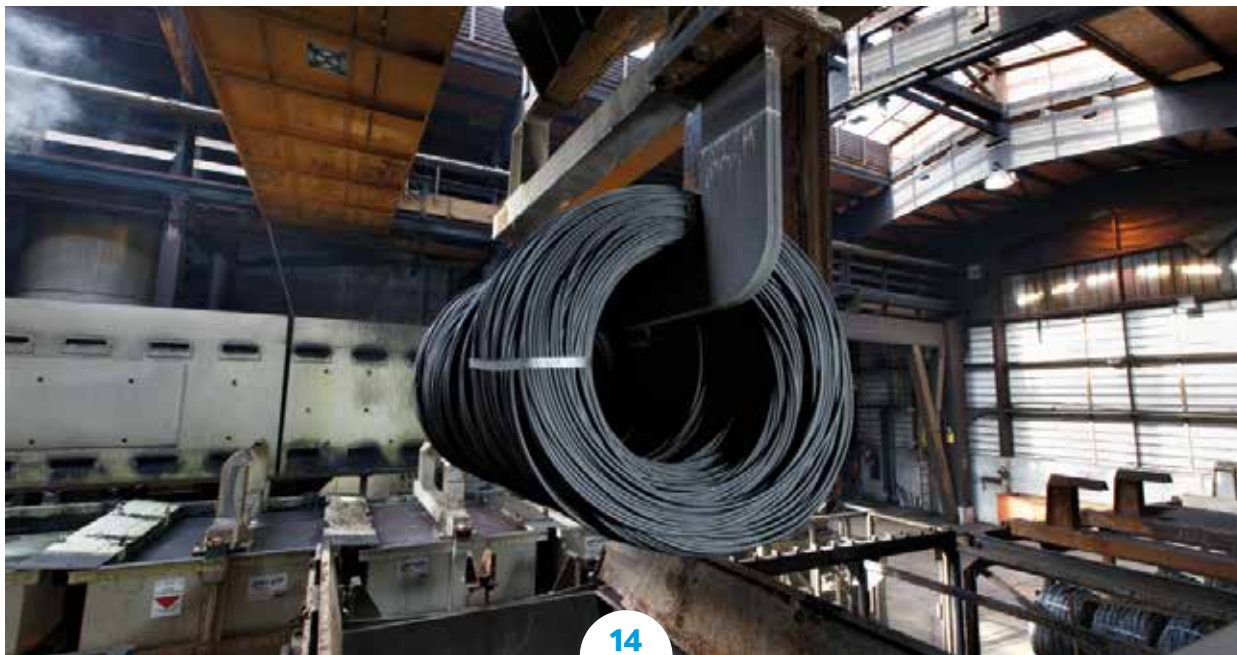
Du lundi au vendredi
(sauf le mercredi)
9h00 - 10h00 | 16h00 - 17h00
Le mercredi
14h00 - 15h00



04



09



14



17



18

VERSION NUMÉRIQUE

L'Écho du Sud en ligne :
www.cc-sud-territoire.fr



La Communauté de communes du Sud Territoire fêtera dans quelques semaines ses 20 ans.

20 ans, c'est l'âge de la maturité : on sait d'où on vient et on commence à comprendre où on va. Un cap mais surtout une promesse d'avenir.

A ceux qui s'interrogent encore sur l'utilité de l'intercommunalité, je souhaite rappeler que sans la Communauté de communes, les sites industriels historiques du Sud Territoire auraient sans doute été délaissés et seraient devenus des friches, ils ne seraient pas en pleine transformation et n'accueilleraient pas des entreprises en pointe dans leur domaine, créatrices de richesse et d'emplois. Aussi, le Sud Territoire ne disposerait pas de foncier disponible pour toute entreprise désireuse de venir s'installer. Il n'y aurait certainement pas non plus de valorisation et de développement des atouts touristiques : pas de chemins de randonnée balisés et entretenus, pas de progression des hébergements touristiques, pas de pôle touristique rural à Brebotte, pas de cabanes du Verchat et leurs 7 000 touristes à l'année, pas de promotion pensée à l'échelle du bassin de vie.

Sans la communauté, nul enseignement de la musique accessible au plus grand nombre, point de marchés du terroir qui mettent en avant les productions et les savoir-faire locaux tout un animant les villages, pas de valorisation et de soutien au commerce de proximité et aucune aide à la rénovation des logements.

Les services assurés au quotidien aux habitants en matière d'eau potable, d'assainissement et d'ordures ménagères n'atteindraient pas les mêmes niveaux d'efficacité et de performance. Ces services font en effet l'objet d'investissements conséquents depuis plusieurs années permettant aujourd'hui non seulement aux habitants de disposer de prestations optimisées pour des coûts abordables mais aussi à la Communauté de communes d'atteindre des rendements enviables.

« Il n'y a pas de territoire sans avenir, il n'y a que des territoires sans projet »

Sans elle également, nulle aide à l'investissement pour les communes via les fonds de concours, pas de soutien aux manifestations et structures culturelles à rayonnement intercommunal.

Point non plus de services mutualisés aux communes tels que la police municipale intercommunale, le service commun d'instruction des autorisations liées au droit du sol ou la fourrière automobile.

Sans oublier l'action déterminante de la Communauté de communes dans le cadre de grands projets structurants, que ce soit de manière directe : réhabilitation de la gare de Delle, réhabilitation du bâtiment des Fonteneilles à Beaucourt, création d'une aire de covoiturage, réhabilitation du centre commercial de l'Allaine à Delle,... ou indirecte via une participation financière : réouverture de la ligne Belfort-Delle en particulier.

Consciente des enjeux, la Communauté de communes ne s'est jamais contentée du minimum attendu par la loi : elle ose, elle entreprend, à l'image de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) qu'elle a intégrée avant que celle-ci ne devienne obligatoire. Elle n'attend pas non plus que les activités fragiles périssent ou que des sites soient délaissés : elle accompagne autant que possible les évolutions et investit dès qu'elle le peut pour préparer l'avenir.

De manière générale, la Communauté de communes du Sud Territoire décide et met en œuvre un véritable projet de développement au service du territoire et de ses habitants. Car il n'y a pas de territoire sans avenir, il n'y a que des territoires sans projet.

Christian RAYOT

Le Sud en images



19 juin 2019 - Delle

Spectacle de fin d'année « La Genèse » interprété par l'Ecole de Musique Intercommunale du Sud Territoire avec la participation des Nuits de Milandre et une mise en espace de Patrick Plaisance



25 juin 2019 - Delle

Signature de la Convention OPAH avec l'Etat, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et le Département du Territoire de Belfort



31 août 2019 - Brebotte

Inauguration du Pôle touristique rural intercommunal à Brebotte

7 septembre 2019 - Beaucourt / Delle

Portes ouvertes de l'Ecole de Musique Intercommunale du Sud Territoire



Marchés du Terroir 2019

5 éditions :

- 24/05 Suarce
- 14/06 Thiancourt
- 26/06 Joncherey
- 07/09 Réchésy
- 13/09 Saint-Dizier-l'Evêque

12-13-14 Juillet 2019
Chavannes-les-Grands / Montbouton / Grosne
Festival Musiques Plein Sud



19 Juin 2019 - Beaucourt
Remise de diplômes de l'Ecole de Musique
Intercommunale du Sud Territoire



3 octobre 2019 - Belfort
1^{ère} cérémonie des Lauriers
des collectivités locales
du Territoire de Belfort

Pour rénover, c'est mieux d'être aidé

Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la Communauté de communes lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), en partenariat avec l'État, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et le Département du Territoire de Belfort. Le principe : améliorer la qualité de son logement sans se ruiner.



SUD TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

POUR RÉNOVER
C'EST MIEUX
D'ÊTRE AIDÉ

> Aides financières
> Conseils techniques
> Assistance administrative

**Opération Programmée
d'Amélioration
de l'Habitat (OPAH)**
2019 - 2022

Communauté de Communes du Sud Territoire
BEAUCOURT, BOROL, BRÉDOTE, BRÉTAGNE, CHAVANETTE, CHAVANNES-LES-GRANDS, COURCELLES,
COURTELEVANT, CROIX DELLE, FAVEROL, FÉCHÉ-L'ÉGLISE, FLORMONT, FRODEFONTAINE, GRANDVILLARS,
GROSNE, JONCHERY, LÉBETAIN, LEROUX-NEUF, MONTEFOUTON, RÉCHÉSY, RECOUVRANCE, SAINT-DIZIER,
L'ÉVÊQUE, SURANCE, THANCOURT, VILLESOT, VILLARS-LE-SEC.

Pourquoi une OPAH dans le Sud Territoire ?

Forte d'une première opération menée entre 2006 et 2010 ayant permis la réhabilitation de 218 logements dans 15 communes, la Communauté de communes vient de lancer une nouvelle OPAH pour la période 2019-2022. Elle s'inscrit dans la stratégie globale de dynamisation du Sud Territoire en faveur du renouvellement de l'habitat, facteur d'attractivité et de revitalisation. L'opération s'inscrit également dans un objectif de développement durable en privilégiant la reconquête de l'habitat ancien par rapport à l'urbanisation nouvelle, consommatrice d'espaces.

« L'OPAH, c'est un accompagnement gratuit, neutre et sans engagement »

Quels sont les principaux objectifs ?

- lutter contre l'habitat indigne et dégradé ;
- améliorer le bâti existant : performances énergétiques, adaptation du logement à la perte d'autonomie et /ou au handicap ;
- lutter contre la vacance locative ;
- développer un parc de logements à vocation sociale ;
- valoriser le patrimoine architectural.

En quoi consiste l'OPAH ?

Elle vise à accompagner efficacement les propriétaires du Sud Territoire dans leur projet de travaux en proposant :

- une assistance personnalisée : informations sur les aides possibles et conditions d'éligibilité, expertise technique, montage financier, constitution des dossiers...
- des subventions aux propriétaires, bailleurs ou occupants, pour les dossiers éligibles.

L'ensemble de cet accompagnement est gratuit, neutre et sans engagement.

Qui peut bénéficier d'une subvention ?

- pour les propriétaires occupants, les aides sont attribuées sous condition de ressources.
- pour les propriétaires bailleurs, les aides sont attribuées sans condition de ressources, mais ils doivent conventionner le montant des loyers pendant 9 ans au minimum (loyer plafonné) et attribuer leur logement à des locataires sous plafond de ressources. Cette convention ouvre un droit à une déduction fiscale forfaitaire en fonction du niveau des loyers pratiqués.

Près de 2,4 millions d'euros de subventions seront accordés sur 3 ans grâce au concours financier :

- de l'ANAH : 2 126 955 €
- de la CCST : 313 500 €
- du Département du Territoire de Belfort : 31 500 €

Où s'adresser ?

Il faut prendre contact avec Mme Catherine SIMON du cabinet URBAM CONSEIL :

- par téléphone au 03 29 64 45 10 ou au 06 70 16 15 04 ou par mail : territoiredebelfort@urbam.fr
- par courrier au siège de la CCST : 8, place Raymond Forni - BP 106 - 90100 DELLE
- lors des permanences, tous les jeudis au siège de la CCST à Delle (8, place R. Forni) :
 - les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de 10h30 à 12h30, sans rendez-vous
 - les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi sur rendez-vous

La revitalisation des bourgs-centres en actions



Les communes de Beaucourt, Delle et Grandvillars, chapeautées par la Communauté de communes, ont été retenues par la Région Bourgogne Franche-Comté pour mener une démarche de revitalisation. L'objectif est de faire renaître des centres-villes dynamiques, conviviaux et habités.

Conformément au cahier des charges régional, la CCST - en étroite partenariat avec les trois bourgs-centres - a ainsi lancé en 2018 une étude de programmation financée à 60 % par la Région et confiée au groupement VERDI / PIVADIS.

Après plusieurs mois de travail comprenant notamment une analyse prospective de la situation des trois bourgs, une phase de concertation sous la forme d'ateliers participatifs et plusieurs comités techniques spécifiques à chaque bourg, la démarche est arrivée à son terme.

Elle a notamment permis de définir une stratégie commune qui se décline à court terme autour d'un plan d'actions pour les trois prochaines années, objet d'un contrat de revitalisation prochainement cosigné avec la Région. Un contrat qui bénéficiera d'une enveloppe régionale de 1,5 millions d'euros de subventions.

Le parking de covoiturage récompensé

Dans le cadre de la première édition des Lauriers des collectivités du Territoire de Belfort, événement organisé par l'Est Républicain afin de promouvoir et valoriser les initiatives locales, la Communauté de communes du Sud Territoire a reçu le



premier prix dans la catégorie « Aménagement du territoire » pour la réalisation du parking de covoiturage destiné aux travailleurs transfrontaliers à Delle. Une belle reconnaissance du travail entrepris par l'intercommunalité en faveur de la mobilité, de la transition énergétique et des services à la population.

D'autres initiatives du Sud Territoire se sont distinguées à cette occasion en remportant la première place : la réhabilitation du Château Kléber à Grandvillars dans la catégorie « Préservation du Patrimoine », le service de bus dédié aux seniors « Transp'activ » de la Ville de Beaucourt dans la catégorie « Solidarité » et l'ensemble de la démarche en faveur des arts portée par la Commune de Grosne dans la catégorie « Animation du territoire ».

Quand élèves et entreprises se rencontrent

Le 25 juin dernier, le Club des chefs d'entreprises du Sud Territoire et le Lycée professionnel Jules Ferry de Delle ont cosigné une convention de partenariat en vue de rapprocher les mondes éducatif et économique.



Association de type loi 1901, le Club des Chefs d'entreprise du Sud Territoire est né en 2011 sous l'impulsion de la Commu-

nauté de communes. Ouvert aux chefs d'entreprise ainsi qu'aux managers et directeurs de sociétés françaises ou internationales implantées dans le bassin de vie, il compte actuellement une cinquantaine d'adhérents.

Le Lycée professionnel Jules Ferry de Delle accueille 260 élèves au sein d'une cité scolaire de 800 élèves comprenant notamment un collège. Cet établissement propose une offre de formation diversifiée et polyvalente avec quatre formations en Bac Professionnel, trois CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) et des formations en apprentissage.

La convention de partenariat signée le 25 juin dernier entre ces deux structures fortement ancrées dans le Sud Territoire vise à développer les relations entre l'école et l'entreprise. Concrètement, il s'agit :

- d'aider et d'accompagner les jeunes dans leur projet d'orientation en leur permettant de connaître le monde économique et les différents métiers qui s'offrent à eux,
- de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes,
- de développer le réseau d'entreprises partenaires dans les filières porteuses telles que le Bac Professionnel « Gestion administration ».



M. Gérard MARCHAND ; Président du Club des Chefs d'entreprise du Sud Territoire et M. Fabrice DROUIN, proviseur du Lycée professionnel J. Ferry à Delle

Ainsi, le Club accueillera une dizaine d'élèves au sein des entreprises membres pendant leur période de formation. Le Club participera également aux actions de découverte des entreprises organisées avec le lycée (forum des métiers, visites d'entreprises...).

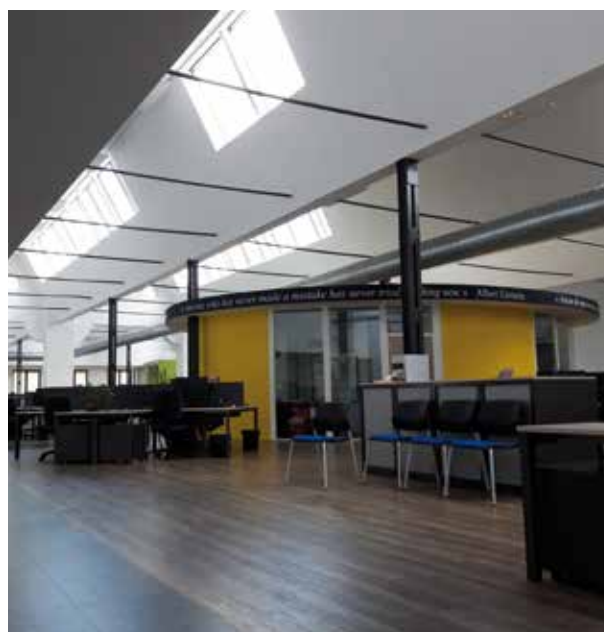
Un partenariat gagnant-gagnant qui facilitera l'intégration future des jeunes en donnant du sens aux apprentissages et qui permettra aux professionnels non seulement de diffuser la culture d'entreprise mais surtout de transmettre leur savoir.

LISI Delle poursuit sa mue

Avec la livraison de plusieurs milliers de m² de bureaux durant l'été, la restructuration du site historique de LISI à Delle, engagée en 2017 sous le nom de code « Delle du Futur », vient de franchir une nouvelle étape.

Porté par la SEM Sud Développement, dont le principal actionnaire est la Communauté de communes, le projet de restructuration du site LISI à Delle n'est pas ce qu'on appelle une mince affaire. Intégré au vaste plan stratégique du groupe qui consiste à conforter ses sites en particulier francs-comtois et à optimiser sa compétitivité, le chantier illustre parfaitement l'alliance renouvelée entre territoire et industrie, dont le Sud Territoire pourrait être le laboratoire.

En 2018, un nouveau parc à fils, entièrement automatisé, dans un bâtiment de 2 400 m², a été livré, permettant de garantir la traçabilité des produits.



Depuis cet été, 1350 m² de bureaux flambants neufs accueillent les collaborateurs du groupe. Le tout, sans perturber la production de l'usine qui, à aucun moment des travaux, n'a cessé de fonctionner.

D'ici la fin de l'année 2019, l'opération se complètera d'un nouveau bâtiment d'accueil et du réaménagement des espaces extérieurs. L'ensemble du projet, qui représente un investissement de treize millions d'euros, pourrait se voir prolonger par une nouvelle tranche consistant en la réalisation de 1 300 m² de bureaux supplémentaires.

De quoi assurer un futur radieux au site.

La ZAC de l'Allaine à Delle bientôt opérationnelle



Le bâtiment de la ZAC de l'Allaine en plein travaux

La Communauté de communes, compétente en matière de développement économique et commercial, a lancé dès 2017 le projet de réhabilitation de la friche commerciale ex-Leader Price à Delle. L'ensemble immobilier, qui fait l'objet d'importants travaux pour un investissement total de 2,2 millions d'euros, bénéficie d'une implantation intéressante, à proximité de la frontière suisse et à la croisée des deux principaux axes routiers de la commune. Situé au cœur du bourg-centre et à proximité de plusieurs parcs de stationnement, il complètera opportunément l'offre commerciale de centre-ville.

L'ensemble des neuf cellules devraient être finalisées pour le début de l'année 2020.

A noter que deux cellules sont encore disponibles : pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la Communauté de communes au 03 84 56 26 07.

Un Contrat de développement pour le Nord Franche-Comté

Après Dijon, Besançon et Le Creusot-Montceau, la Région Bourgogne Franche-Comté a validé cet été le Contrat de développement métropolitain du Nord Franche-Comté 2018-2020. Ce contrat, qui comprend un volet territorial dédié aux projets locaux, permet d'apporter sur l'ensemble du territoire du Nord Franche-Comté une enveloppe de 35 millions d'euros pour une cinquantaine de projets inscrits.

Trois projets se situent dans le Sud Territoire : la deuxième phase de la restructuration du site des Forges à Grandvillars portée par la SEM Sud Développement, la réhabilitation de la friche commerciale de la ZAC de l'Allaine à Delle portée par la CCST et la création d'un complexe sportif porté par la Ville de Delle. Ces trois projets mobilisent une enveloppe régionale de 1,5 millions d'euros.

Trier, c'est pas compliqué !



Indissociable de toute politique de gestion des déchets, la sensibilisation fait partie intégrante de la mission assurée par la Communauté de communes.

Chaque année, un programme pédagogique et ludique d'animations gratuites est ainsi proposé aux écoles maternelles et primaires du Sud Territoire.

A travers divers jeux et supports pédagogiques, il s'agit de :

- Sensibiliser les enfants à la problématique des déchets.
 - Comprendre l'importance de la réduction du tonnage des déchets à traiter, ainsi que la nécessité de préserver l'environnement pour les générations futures.
 - Expliquer le fonctionnement de la déchetterie.
- Initier des comportements en faveur de la protection de l'environnement pour former des éco-citoyens agissant au quotidien au sein de leur école et de leur foyer.

Tout un programme !

**Renseignements : par téléphone au 03 84 23 50 81
ou par mail : loredana.caillet@cc-sud-territoire.fr**

La police Municipale Intercommunale sensibilise les jeunes



Parmi ses nombreuses missions, la Police Municipale Intercommunale participe à des actions de sensibilisation et de prévention routière dans les écoles du Sud Territoire. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), en partenariat avec la prévention routière et l'Education Nationale.

Ces actions visent à faire diminuer le nombre de victimes d'accidents de la route. Les enfants étant amenés à être des usagers de la route dès leur plus jeune âge, il importe en effet de les sensibiliser au plus tôt aux dangers potentiels qu'ils peuvent rencontrer en tant que piéton, cycliste ou utilisateur des transports en commun en soulignant l'importance du respect du code de la route.

Plusieurs actions ont ainsi été menées au mois de juin dernier dans les écoles primaires et maternelles du Sud Territoire.

Ces actions seront renouvelées pour l'année scolaire 2019-2020.

Dossier : « La gestion intercommunale de l'eau »



Bien avant que la loi ne l'y oblige, la Communauté de communes du Sud Territoire s'est dotée des compétences lui permettant d'assurer la gestion de l'eau sur son périmètre.

Elle s'occupe ainsi en régie, c'est à dire en direct, de l'eau potable, de l'assainissement collectif et individuel mais aussi, plus récemment, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI). Des services essentiels pour les habitants, le cadre de vie et l'environnement qui sont mis en œuvre au quotidien par une équipe polyvalente, disponible, expérimentée et investie.

L'accès à l'eau et l'assainissement, des services de première nécessité

Si l'eau coule, limpide et généreuse, des robinets de l'ensemble des habitants du Sud Territoire et de la quasi-totalité des français, il est utile de rappeler qu'elle reste une ressource rare à l'échelle mondiale puisqu'un tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable. Sans compter qu'il a fallu des décennies de développement des réseaux et des équipements de captage, de distribution, d'élimination et de dépollution.

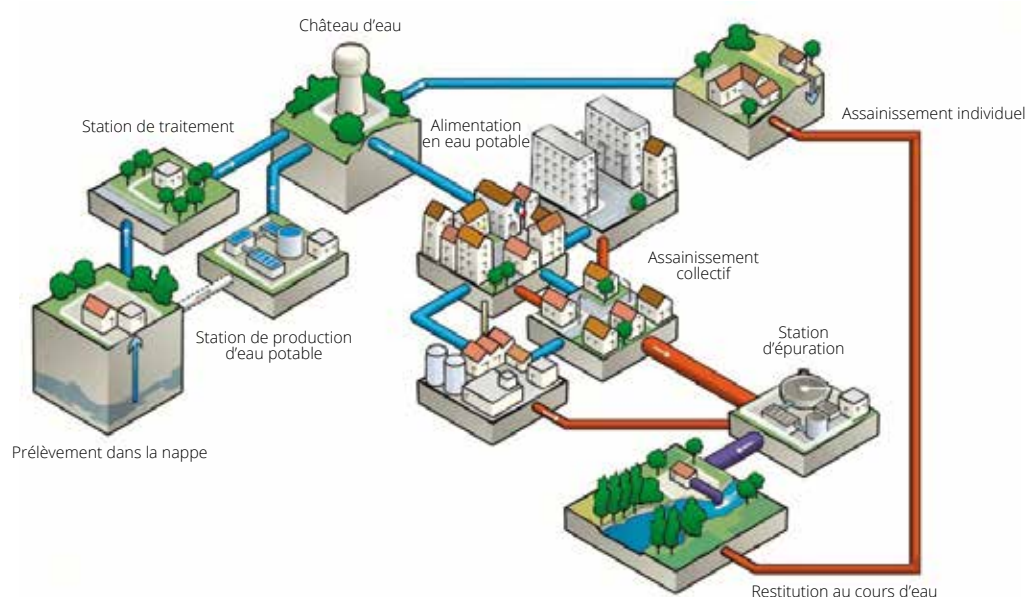
En France, jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'accès à l'eau était une préoccupation quotidienne : aller chercher l'eau au puits ou à la source, laver son linge au lavoir... toutes ces corvées faisaient partie des tâches journalières. En parallèle, l'évacuation des eaux usées est devenue au fil des siècles et du développement des villes un sujet important de salubrité publique.

Les évolutions économiques et sociales, la modernisation, l'urbanisation, la distribution d'eau dans les logements, la création de réseaux d'évacuation et de systèmes de dépollution, ont peu à peu modifié les usages et facilité la disponibilité d'une eau qualitative.

Mais ce n'est pas un acquis : les services relatifs à l'eau nécessitent en effet une maintenance permanente mais aussi des améliorations afin de répondre aux différentes évolutions. Ainsi, la Communauté de communes répare, entretient, complète et développe chaque jour ses infrastructures de façon à garantir à chaque habitant une eau de qualité à un coût abordable tout en respectant l'environnement.

« Les services relatifs à l'eau nécessitent une maintenance permanente mais aussi des améliorations afin de répondre aux différentes évolutions »

Du captage à l'assainissement - Le petit cycle de l'eau de la CCST (Source : www.cieau.com)



« Le prix de l'eau tient compte des investissements et des travaux prévus »

Le coût moyen de l'eau dans le Sud Territoire est ajusté au plus près des besoins avec des augmentations maîtrisées : 4,35 euros TTC/m³ en 2018 dont 2,26 euros/m³ pour l'eau potable et 2,09 euros/m³ pour l'assainissement collectif.

Ce chiffre et son évolution correspondent à la moyenne nationale des services de même strate (entre 10 000 et 50 000 habitants) et tiennent compte des investissements et travaux prévus sur les réseaux et les équipements. Par exemple, dans le Sud Territoire, le rendement du réseau de distribution d'eau potable (rapport entre le volume d'eau vendu et le volume mis en distribution) est de 86 % en 2018, performance supérieure à la moyenne nationale (79,7 %) ce qui indique que les fuites sont minimisées.

*source : rapport de l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement publié en juillet 2015 - données 2012

Des moyens et une organisation dédiés

La CCST investit chaque année des sommes importantes pour assurer l'ensemble de ses compétences en matière d'eau, au service des habitants. Entre 2012 et 2019, ce sont ainsi 19,5 millions d'euros dont 9,2 millions en matière d'eau potable et 10,3 millions en matière d'assainissement.

En termes de moyens humains ce ne sont pas moins de 16 agents qui sont dédiés aux différentes compétences liées à l'eau. Parmi eux, 8 agents forment le service « Eau potable », 7 le service « Assainissement » et 1 agent travaille spécifiquement sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.

Les services relatifs à l'Eau sont regroupés au sein du Pôle technique intercommunal à Grandvillars. L'accueil, le secrétariat et la facturation y sont mutualisés avec les services Ordures Ménagères et Urbanisme.

Les services Eau potable et Assainissement assurent la continuité de leurs missions via une astreinte 24 h/24, 7 jours/7 et 365 jours/an.

Les services disposent en outre de moyens matériels récents, spécifiques et adaptés leur permettant d'intervenir le plus efficacement possible.



- 8 installations spécifiques (stations de reprise pour renvoyer l'eau vers un réservoir ou un point plus élevé ou surpresseurs qui permettent d'augmenter la pression d'eau dans le réseau).

A partir du 1^{er} janvier 2020, la commune de Joncherey, jusqu'alors en délégation de service publique, intégrera le périmètre d'action intercommunal.



Les grandes orientations poursuivies par le service sont :

- Elaboration d'un nouveau schéma directeur « eau potable » qui définira les priorités d'action pour les années à venir,
- Protection des captages,
- Entretien et amélioration permanente du patrimoine de la collectivité. A titre indicatif, entre 2014 et 2018, 7,46 km de réseaux d'eau potable ont été renouvelés.

L'ensemble des missions assurées par les services de la CCST en lien avec la gestion de l'eau font l'objet d'un processus d'amélioration continue : en sus des analyses et obligations réglementaires, la CCST a développé ses propres procédures de contrôle et veille au quotidien au bon fonctionnement de l'existant tout en mettant en place les déploiements nécessaires.

L'approvisionnement et la distribution en eau potable

La CCST s'est vue confier la compétence eau potable le 1^{er} janvier 2004, par transfert des différents moyens, contrats et infrastructures existants dans les communes et les deux anciens syndicats présents sur le territoire, compétence qu'elle exerce aujourd'hui en régie. Ce service public a pour mission d'acheminer l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur.

Le service eau potable comprend le prélèvement d'eau dans le milieu naturel, sa potabilisation et sa distribution.

Le service eau potable alimente actuellement 26 des 27 communes de la Communauté de communes ce qui représente 8 700 abonnés, 230 kilomètres de réseaux d'eau (hors branchements) et 35 équipements remis à neuf répartis sur le territoire intercommunal :

- 10 captages d'eau potable,
- 18 réservoirs de stockage surélevés ou semi-enterrés,

Dès 2020, la Communauté de communes sera complètement autonome en matière de production d'eau potable, c'est à dire que l'eau consommée sera totalement issue de la ressource du Sud Territoire. Ce sera le résultat d'un travail de longue haleine démarré en 2006 et qui se cloturera avec la liaison Beaucourt/Thiancourt, en cours, pour un montant de 1,7 M d'euros et avec la liaison Croix/Villars-le-Sec, dernier maillon, pour un montant estimé à 500 000 euros.



Contacts

PÔLE TECHNIQUE DE LA CCST

6, rue Juvénal Viellard - Site des Forges
BP 107 - 90600 Grandvillars
Téléphone : 03 84 23 50 81
Secrétariat ouvert du lundi au jeudi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
Le vendredi : 8h30 à 12h00 et
13h30 à 16h30

Service « Eau potable »

Vice-Président : Thierry MARCJAN
Responsable du service : Patrick HOLBEIN

Service « Assainissement »

Vice-Président : Jean-Claude TOURNIER
Responsable du service : Myriam RICHE

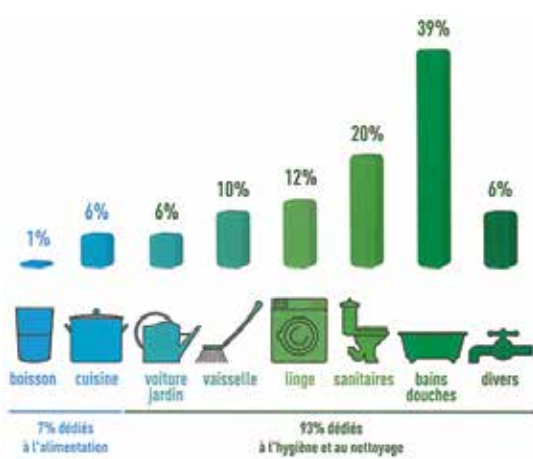
GEMAPI

Vice-Président : Jean-Jacques DUPREZ
Chargé de mission : Jérémy CUCHE

La répartition des usages domestiques de l'eau

93 % de l'eau utilisée dans une maison est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7 % à l'alimentation.

La quantité d'eau utilisée peut fortement s'accroître en raison des fuites (ex. : robinet qui goutte...).



A savoir

Il ne faut pas jeter de déchets dans les égouts :

- Les huiles ménagères ne doivent pas finir dans l'évier car elles sont traitées avec difficulté : elles doivent être apportées en déchetterie.
- Les huiles de vidanges, peintures, colles, vernis et tous les déchets toxiques doivent impérativement être apportés en déchetterie.
- Les médicaments périmés ne doivent pas être jetés aux toilettes car les stations d'épuration n'ont pas la capacité d'éliminer toutes les molécules. Les emballages en carton peuvent être mis dans le bac jaune de tri et les pharmaciens se chargent de renvoyer aux laboratoires les médicaments où ils seront triés et détruits par des procédés respectueux de l'environnement.
- Les mégots de cigarettes, également chargés en substance toxiques, ne doivent pas être jetés dans le réseau d'eau, notamment dans les grilles d'eaux pluviales et les caniveaux : les mettre dans le bac bleu d'ordures ménagères.
- Les lingettes ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes au risque d'entraîner une série de dysfonctionnements et de pannes : elles doivent être jetées dans le bac bleu.

L'assainissement



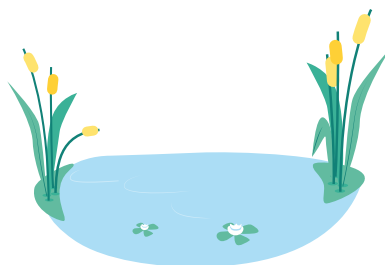
La compétence assainissement comprend l'assainissement collectif et le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement collectif – pris en charge par la CCST depuis le 1^{er} janvier 2011 par transfert des différents moyens, contrats et infrastructures existants dans les communes et le syndicat préexistant – consiste à collecter, transporter et traiter les eaux usées ainsi qu'à éliminer les boues produites lors des traitements tout en contrôlant les raccordements au réseau public de collecte.

En matière d'assainissement collectif, les grandes orientations sont :

- Mise en œuvre des schémas directeurs qui définissent les priorités d'action pour les années à venir,
- Entretien et amélioration permanente du patrimoine de la collectivité, géré en direct, en particulier les 5 stations d'épuration (STEP), les 17 postes de relevage et les 150 km de réseaux d'évacuation.
- Poursuite des travaux, notamment la mise en séparatif des réseaux. Le système séparatif a l'avantage d'éviter le risque de débordement d'eaux usées dans le milieu naturel en période de pluie. Il permet de mieux maîtriser le flux et sa concentration en pollution et de mieux adapter la capacité des stations d'épuration.



Paroles d'agent

"Chaque année, nous réalisons plus de 300 contrôles des installations privatives de collecte des eaux usées et des eaux pluviales sur les 15 communes concernées par l'assainissement collectif.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la conformité des installations. Notre rôle consiste également à accompagner les porteurs de projets lors de leurs travaux visant à rendre l'eau pluviale au milieu naturel et à acheminer les eaux usées en station d'épuration, et d'éviter les inversions. En parallèle, nous inspectons et entretenons l'ensemble des réseaux de collecte."

Pierre-Emmanuel LIGIER, Technicien réseau en assainissement collectif

Prochainement, les grands chantiers qui seront mis en œuvre en matière d'assainissement sont les suivants :

- Réhabilitation, pour un coût d'environ 2M d'€ de la station d'épuration de Beaucourt afin d'augmenter sa capacité en temps de pluie à l'horizon 2020,
- Création d'une unité de traitement pour les communes de Froidefontaine, Brebotte et Grosne, en cours d'étude,
- Poursuite de la mise en séparatif des réseaux dans les communes.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC, créé le 1^{er} janvier 2009, vérifie les installations individuelles et effectue des diagnostics afin de tester leur bon fonctionnement. Il vérifie en particulier les nouvelles installations.

L'assainissement non collectif, appelé aussi assainissement autonome, concerne les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau de collecte des eaux usées (égouts reliés à une station d'épuration) et qui doivent traiter sur leur parcelle leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est exercée par la CCST depuis le 1^{er} Janvier 2018. Elle vise à améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides tout en prenant en compte le risque inondation et en essayant de le limiter. Il ne s'agit cependant pas d'une politique nouvelle pour la CCST : dès le début des années 2000, avec l'aide de la Région Franche-Comté, un état des lieux du bassin de l'Allaine a été réalisé et, à partir de 2005, un contrat de rivière franco-suisse a vu le jour, dont la CCST était pilote.

Le projet phare des années à venir est celui de la restauration morphologique de l'Allaine dont la démarche a été lancée mi-2018 et pour laquelle les études sont en cours. Une première opération sera mise en œuvre très prochainement dans ce cadre : la renaturation de l'Allaine à Delle entre le pont de la Poste et le pont St Nicolas suite aux deux premières tranches de travaux réalisées dans le cadre du contrat rivière par le Département (de la frontière au pont de la Poste et la zone des Bretiloux).



Un exemple concret de coopération entre territoires

La gestion de l'eau est nécessairement une problématique globale qui ne s'arrête pas aux frontières qu'elles soient nationales ou départementales. Elle exige une vue d'ensemble et un travail partenarial en particulier à l'échelle du bassin versant dans le cadre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Allain. C'est ainsi au quotidien que la Communauté de communes coopère avec ses voisins : par exemple, les eaux suisses du SEBA (Syndicat d'Épuration de la Basse Allaine) sont traitées dans la STEP de Grandvillars, les eaux usées de Fêche l'Église sont traitées par Pays de Montbéliard Agglomération...

De manière générale, les projets portés par la CCST en matière d'eau sont accompagnés par différents partenaires : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, services de l'État, Région Bourgogne Franche-Comté, Département du Territoire de Belfort, Fédération de pêche...

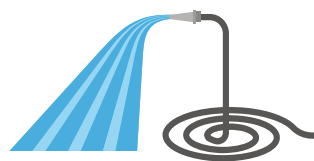
Les bons gestes sont à la portée de tous !

Les experts estiment qu'au cours des 50 prochaines années, les débits des cours d'eau pourraient se réduire de 10 à 40 %. Des innovations existent et se développent pour répondre aux évolutions mais il reste essentiel, chacun à son niveau, de veiller à préserver la ressource.

C'est en effet la somme des comportements responsables, individuels et collectifs, qui permettra d'assurer la pérennité de la ressource.

Chacun peut facilement réaliser des économies d'eau avec des gestes simples :

- Privilégier les douches aux bains.
- Utiliser les programmes courts pour laver le linge (moins consommateurs d'eau).
- Utiliser quand c'est possible la fonction double-bouton de la chasse d'eau, ce qui permet de passer de 6 à 3 litres d'eau par chasse d'eau.
- Éviter de laisser couler l'eau inutilement en fermant les robinets, pendant le brossage des dents par exemple.
- Limiter le débit de l'eau en équipant notamment les robinets de limiteurs de débit
- Limiter l'utilisation du tuyau d'arrosage en utilisant par exemple un seau et une éponge pour laver vélo ou voiture.
- Recueillir l'eau de pluie (non potable), pour arroser le jardin...



« Il reste essentiel, chacun à son niveau, de veiller à préserver la ressource »

CHIFFRES CLÉS DE L'EAU DANS LE SUD TERRITOIRE

110

consommation moyenne en litres d'eau potable par jour et par habitant

5

nombre de stations d'épuration :
Beaucourt, Grandvillars, Florimont,
Croix et Faverois

8

temps en heures moyen de séjour
des eaux usées dans la STEP
de Grandvillars

8 700

nombre d'abonnés du réseau
de distribution d'eau potable

35

nombre d'équipements liés au captage
et à la distribution d'eau potable

380

nombre de km de réseau CCST dont
230 km de réseaux de distribution
d'eau potable

88

nombre de km de cours d'eau

17

nombre de postes de relevage

La Communauté de communes facilite l'installation de médecins

La démographie médicale, l'accès aux soins et la lutte contre la désertification médicale sont des sujets de préoccupation majeurs pour un grand nombre de territoires en France, auxquels n'échappe pas le Sud Territoire qui subit lui aussi, depuis plusieurs années, la fracture territoriale en matière de santé.



Si les services hospitaliers nord franc-comtois sont regroupés en un site unique accessible depuis le Sud Territoire en une vingtaine de minutes en moyenne en voiture, la densité locale de professionnels de santé, en particulier de médecins généralistes, est devenue alarmante.

Cet état de fait a récemment conduit à la révision par l'Agence Régionale de Santé (ARS) du zonage en matière de densité de médecins des trois bassins de vie qui composent le Sud Territoire (Beaucourt, Delle et Dannemarie). Ainsi, le bassin de Delle, qui comprend 18 des 27 communes du Sud Territoire, vient d'être classé zone d'intervention prioritaire (ZIP), ce qui signifie qu'un médecin qui s'y installe bénéficie de toutes les aides à l'installation. À l'inverse, le bassin de Beaucourt – qui a bénéficié de deux installations depuis 2018 – repasse en zone d'action complémentaire (ZAC) comme celui de Dannemarie. Pour ces deux bassins, seule une partie des aides existantes peut être attribuée aux nouvelles installations.

« L'accès aux soins est un sujet de préoccupation majeur pour les territoires »

Consciente des enjeux en matière de services à la population, d'attractivité et d'aménagement du territoire, la Communauté de communes a décidé de mettre en place une aide complémentaire à l'existant de 10 000 € pour soutenir les futures installations de médecins sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Cette aide, versée à la date de démarrage de l'activité, sous réserve d'une installation pour une durée minimum de cinq années et d'une contractualisation avec l'ARS, permettra aux nouveaux médecins de faire face à une partie de leurs frais d'installation et aux délais nécessaires à la constitution de leur patientèle.

Une nouvelle brochure touristique pour le Sud Territoire



Le tourisme constitue aujourd'hui un axe stratégique de développement économique et d'attractivité du Sud Territoire dont les enjeux et les perspectives sont formalisés dans le Schéma de développement touristique 2017-2020.

Dans le cadre de son partenariat avec Belfort Tourisme, la CCST vient d'éditer un nouveau guide touristique dédié au Sud Territoire.

Avec sa couverture colorée, son format carré et sa mise en page

contemporaine, le document attire l'attention et met en avant le Sud Territoire. Il constitue un très bel outil de promotion qui présente les principaux atouts touristiques locaux : histoire, nature, loisirs, patrimoine, sentiers de randonnée, musées, points d'intérêts, événements culturels... sans oublier la gastronomie et les hébergements de plus en plus nombreux et diversifiés.

Il sera mis à disposition gratuitement dans les lieux publics, mairies, points d'accueil touristique, gare de Delle, musées, commerces...

Un document à mettre entre toutes les mains pour découvrir ou redécouvrir le Sud Territoire !

Un nouveau parcours pêche qui fait mouche

Avec ses nombreux étangs et cours d'eau, le Sud Territoire est un haut lieu de pêche qui attire les amateurs bien au-delà de la région.

Issue de la récente fusion de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) Delle-La Plongeotte et du Club mouche belfortain, un projet unique dans le département va voir le jour dans le Sud Territoire : la création, au 1^{er} janvier prochain, d'un parcours dédié à la pêche à la mouche qui remplacera l'actuel parcours truite.

Le circuit choisi se situe à Joncherey, de la confluence entre la Cœuvatte et l'Allaine jusqu'au barrage des roselets soit environ 1,4 km de rivière. La signalétique sera notamment mise à jour et le plan d'alevinage revu. Avis aux amateurs !



Le Sud Territoire, la famille Viellard y croit dur comme fer

Créée en 1796, la société Viellard-Migeon s'est d'abord développée à Morvillars et Grandvillars. Elle s'est ensuite unie dans les années 60 à deux grandes familles de la région : Kohler (fondée en 1899 en Alsace) et Japy (fondée en 1777 à Beaucourt), pour former LISI aujourd'hui groupe de renommée mondiale, spécialisé dans la fabrication de solutions d'assemblage et de composants à forte valeur ajoutée pour les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et du médical.

M. Emmanuel Viellard, Directeur général du groupe LISI, revient sur l'épopée familiale et les liens qui unissent sa famille, son entreprise et le Sud Territoire.



L'industrie et le Sud Territoire, c'est une longue histoire qui débute en 1673 avec les premières forges à Grandvillars qui s'orientent peu avant la révolution vers la production de fil de fer. Dès le début du XIX^{ème} siècle, le fil va être transformé sur place en produits de visserie-boulonnerie. Cette activité, toujours présente, s'est spécialisée dans les fixations à haute valeur ajoutée dédiées à l'automobile, à l'aéronautique et au matériel médical avec le groupe LISI. Ce dernier emploie 12 500 personnes dans 14 pays, comptant plusieurs clients mondiaux leaders comme Airbus, Boeing, BMW, Renault, PSA ou encore Stryker Corporation...

Un groupe de cette envergure aurait pu, comme d'autres, se délocaliser pour rejoindre une zone en apparence plus propice à son développement. C'était sans compter sur l'attachement de ses dirigeants, au premier rang desquels la famille Viellard, à un savoir-faire, le travail du métal, et à un territoire, celui du Nord Franche-Comté et du Sud Territoire.

De cette alliance renouvelée entre territoire et industrie ont émergé de nombreux projets qui confortent l'ancrage local du groupe : usine flambant neuve sur le site des Forges de Grandvillars devenu, depuis le 1^{er} janvier 2018, le siège de l'ensemble du groupe et les développements en cours à Delle.

Le point avec Emmanuel Viellard-Interview

- Emmanuel Viellard, vous représentez la 9^{ème} génération d'une grande famille d'industriels toujours installée dans le sud du Territoire de Belfort. Le choix de fixer le siège du groupe à Grandvillars était-il une évidence ?

C'est évidemment audacieux car peu de sociétés mondiales ont fait ce choix, mais aujourd'hui nous sommes convaincus qu'il est le bon. On peut être dynamique, on peut être mondial. Et on peut rester à Grandvillars.

« On peut être dynamique, on peut être mondial. Et on peut rester à Grandvillars. »

- Quel rôle ont éventuellement joué les collectivités dans cet ancrage et ce choix ?

L'accompagnement de la SEM SUD Développement a été déterminant, notamment dans notre choix d'installation à Grandvillars en permettant au Groupe de trouver des locaux attractifs dans des conditions économiques avantageuses.

- Quels sont les secrets de la réussite ?

Tout d'abord le rapport au temps nous est favorable : Nous pouvons nous donner du temps pour mener à bien certains projets,

Nous sommes managers et entrepreneurs, ce qui permet de prendre les décisions plus vite. Dans des structures où il y a une distance entre les décideurs stratégiques et les opérationnels, le management est souvent sclérosé.



Enfin, l'innovation et l'international s'imposent comme des évidences : si l'entreprise ne propose pas régulièrement de nouveaux produits, elle disparaît ! Pour être bon à l'international, il faut être premier chez soi. Les anciens clients constituent le socle de l'entreprise. En particulier dans les phases difficiles.

L'innovation est une nécessité managériale, naturelle et économique.

- Malgré la taille du groupe LISI, les rôles et les valeurs de la société Viellard Migeon sont aujourd'hui encore largement familiales. L'Assemblée Générale a des allures de grande réunion de famille : sur les 1 500 descendants du fondateur, près de 150 sont aujourd'hui encore actionnaires de la société, même si un « noyau dur » concentre l'essentiel du capital familial.

« Ils ont réussi à traverser plusieurs guerres mondiales et plusieurs crises économiques. Les débats peuvent être houleux lorsqu'ils se réunissent, mais ils arrivent toujours à faire émerger une position commune pour prendre des décisions » (Pierre Lamard, extrait du livre « De la forge à la société holding. Viellard-Migeon et Cie »)

La dixième génération prendra-t-elle le relais ?

Ils sont encore jeunes. Ils ont le temps... et nous aussi !

Le Groupe compte poursuivre ses démarches de progrès en misant sur la forte implication de ses collaborateurs et sur la confiance de ses grands clients.

- Comment l'avenir se dessine à Grandvillars ?

Essentiellement avec l'installation de son Université interne, dédiée à la formation de l'ensemble des cadres en partenariat avec plusieurs universités et grandes écoles françaises et étrangères, baptisée L.K.I.

Grandvillars n'a pas encore vu la réalisation de tous les projets en cours avec le démarrage prochain des travaux de cette université interne, un centre digitalisé de traitement de l'information, l'accueil de startups... Nous plaçons résolument Grandvillars dans une perspective d'avenir.

Car l'essentiel est d'avoir un territoire accessible, connecté et des idées !

Portrait

Emmanuel Viellard est Directeur Général du Groupe LISI. Diplômé de l'EDHEC en 1986, il a travaillé au sein d'Arthur Andersen, avant de plonger dans l'entreprise familiale LISI (précédemment GFI Industries) en 1995 pour y occuper divers postes au sein de LISI AEROSPACE.

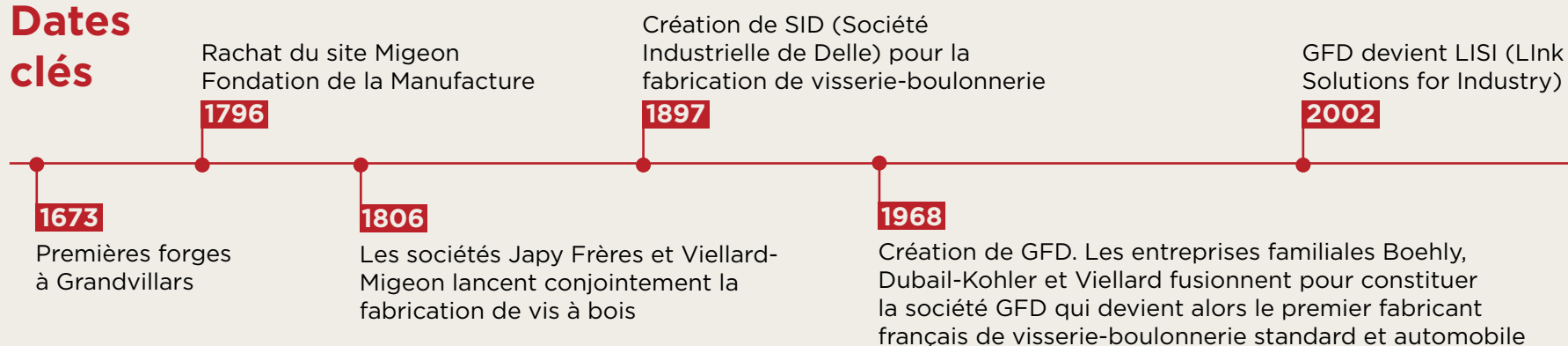
En 2000, il accède à la responsabilité de Vice-Président Directeur Général de LISI, Président de LISI AEROSPACE et Président de LISI MEDICAL aux côtés de Gilles Kohler, Président Directeur Général.

Le 1^{er} mars 2016, assisté de Jean-Philippe Kohler, il prend en charge la Direction Générale exécutive du groupe.



Sources : Les echos / Lisi

Dates clés



La Communauté de communes se jette à l'eau

Après plusieurs mois d'études et de discussions avec la Ville de Delle, actuel gestionnaire, les élus de la Communauté de communes ont validé la reprise en gestion intercommunale du centre aquatique au 1^{er} juillet 2020. Une décision motivée par le rayonnement extracommunal de l'équipement qui participe directement à l'attractivité du Sud Territoire.

Construit en 1975 dans le cadre du programme national « 1000 piscines » et complètement rénové en 2006, le centre aquatique à Delle constitue l'une des quatre piscines du Territoire de Belfort. Il accueille chaque année plus de 40 000 visiteurs, en entrées individuelles, abonnements, cours de natation et activités.



L'équipement bénéficie aux habitants d'un large bassin de vie dépassant largement les frontières de la seule commune de Delle, voire celles de l'intercommunalité. L'existence d'un tel équipement sportif et de loisirs fait incontestablement partie des facteurs d'attractivité du Sud Territoire : il permet d'assurer l'apprentissage de la natation à un grand nombre d'enfants, il est un vecteur d'animation, de maintien du lien social et de convivialité et il fait également partie de l'offre touristique locale, en pleine expansion.

Dans un rapport de 2018 dédié aux piscines et centres aquatiques publics en France, la Cour des Comptes préconise par ailleurs une gestion intercommunale de ce type d'équipements afin de « rapprocher la prise de décision publique du bassin de vie des usagers, de mieux organiser leur gestion et d'assurer leur programmation à une échelle territoriale plus conforme aux besoins des populations ».

« La CCST va réfléchir aux pistes de développement de l'équipement »

D'ici la date de prise de compétence fixée au 1^{er} juillet 2020, la Communauté de communes va non seulement organiser le transfert opérationnel des biens et des personnels mais également réfléchir aux différentes pistes de développement de l'équipement

qui, bien avant ses voisins, a su investir pour mettre en place des structures et activités ludiques autour des traditionnels bassins.

La Communauté de communes vise ainsi plusieurs objectifs :

- favoriser l'accès à l'apprentissage de la natation, notamment des scolaires, objectif prioritaire,
- proposer une palette de services annexes à l'apprentissage de la natation dans les domaines du sport, des loisirs et du bien-être,
- répondre aux attentes des différents publics : enfants, familles, seniors, sportifs, associations, clubs...

Pour que chacun se sente comme un poisson dans l'eau !

Un nouveau siège pour la Communauté de communes

Afin de répondre aux évolutions de ses services, en lien avec la montée en charge des compétences et des projets, et dans un souci de restructuration des espaces économiques majeurs du Sud Territoire, la Communauté de communes vient de valider l'acquisition du bâtiment LISI situé 28 faubourg de Belfort à Delle pour en faire notamment son siège. A suivre.



Deux nouveaux ateliers à l'Ecole de musique intercommunale



Depuis la rentrée, l'Ecole de musique intercommunale du Sud Territoire propose deux nouveaux ateliers, accessibles à tous, y compris hors cursus musical.

Tout d'abord un atelier MAO pour Musique Assistée par Ordinateur

qui utilise les ressources informatiques comme outils de composition musicale. Un atelier résolument tourné vers les nouvelles technologies et le numérique.

Pour les adeptes d'un répertoire moins classique - des musiques de la bande FM aux standards pop-rock des dernières décennies en passant par l'électro - l'atelier Musiques actuelles propose de compléter l'apprentissage instrumental dans une pratique collective.

Pour tout renseignement, contacter l'Ecole :
Mme Brigitte KOCJAN au 03 84 23 50 81
ou M. Saïd DJIOUA au 06 70 92 03 03



Institut Bien-Être

Institut de beauté



Besoin d'une pause bien-être. Venez découvrir cet institut de beauté professionnel tenu par Hélène Sannicolo, qui prend soin de ses clients et propose un vaste catalogue de prestations beauté, du soin visage à l'épilation, en passant par le maquillage et les soins amincissants et relaxants. L'Institut Bien-Être, c'est une esthéticienne experte qui, depuis 2006 a les mêmes objectifs : allier beauté et plénitude en proposant une gamme de produits naturels et un suivi personnalisé, dans un nouveau cadre des plus agréables. Espace de vente de produits cosmétiques.

4 Grande rue - 90100 DELLE
03.84.36.07.95 / www.institutbienetre.fr

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h00 à 17h00
Fermé le lundi



La Miellerie du Plateau

Miel, pain d'épices...



Avec 73 ruches à son actif situées dans le Territoire de Belfort et le Doubs, M. Benai vous ouvre désormais les portes de son magasin depuis début juillet et vous propose différents miels : miel de printemps, toutes fleurs ou acacia, du pain d'épices, bonbons, bougies et nougat fait directement sur site.

Il vend également des ruches et tout le matériel pour se lancer en apiculture.

N'hésitez pas à pousser la porte de la Miellerie du plateau et laissez-vous gagner par le bourdonnement des abeilles...

1 rue du Château d'Eau - 90100 LEBETAIN
07.66.56.67.12

Mercredi de 14h00 à 18h00 / Vendredi de 15h00 à 18h00
Samedi et Dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



L'atelier Retouche

Retouche, couture...



Installée depuis 14 ans à Delle, Maria Caruso vous accueille désormais dans de nouveaux locaux rénovés au 16 grande rue à Delle. Professionnelle de la couture, elle vous propose tous types de travaux : retouches, ourlets, raccommodage... avec écoute et sourire !

16 Grande rue - 90100 DELLE
09.88.04.39.00

Mardi de 14h30 à 18h00
Mercredi / Jeudi / Vendredi de 10h00 à 12h00
et de 14h30 à 18h00 - Samedi de 10h00 à 12h00
Fermé le Lundi



L'Auberge du Canal

Cuisine traditionnelle



L'Auberge du Canal a ouvert ses portes le 8 août dernier et en cuisine c'est Marie Mazzola qui œuvre pour le plaisir de vos papilles... Marie a suivi une formation à l'école cuisine mode d'emploi(s) - avant d'effectuer de nombreux stages dans des restaurants renommés de la région et en Suisse également.

Adepte des produits frais et du « fait maison », Marie propose une cuisine traditionnelle qui évolue au gré des saisons.

Avis aux amateurs d'un bon repas...

29 Rue de l'Écrevisse - 90140 BREBOTTE
03.84.90.80.03

Réservation au 03.84.90.80.03
Du mardi au vendredi de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 22h00
Le dimanche de 11h30 à 15h30 - Fermé le lundi

Delle : ouverture d'une maison médicale en 2021



L'offre de soins est en pleine évolution dans le Sud Territoire avec des initiatives à l'échelle de la CCST (instauration d'une politique d'aide à l'installation des médecins – voir article p.13) et dans les 3 bourgs-centres.

Dans le bassin de vie de Delle, récemment classé en zone d'intervention prioritaire (ZIP) en matière de santé, une maison médicale verra le jour à l'horizon 2021 en vue de lutter contre la pénurie de médecins.

Des discussions sont en cours pour que la Communauté de communes acquiert de son côté 100 m² supplémentaires, qui seront dédiés à des consultations partagées, disponibles pour tout spécialiste ou professionnel souhaitant exercer à temps partiel.

Salles d'attente séparées, salles de consultation partageables, salle de garde, entrée et sortie distinctes... le projet de plateau médical entend répondre aux nouvelles exigences des praticiens en termes de flexibilité et de travail collaboratif. Il a été élaboré en étroite concertation avec un couple de médecins généralistes de la commune qui, outre sa solide expérience professionnelle, possède un atout de taille puisqu'il forme les jeunes médecins.

Un immeuble de 3 étages sera ainsi construit à Delle, rue de la 1^{ère} armée française, près du rond-point de la médiathèque, à 200 m du centre-ville et non loin du foyer logements pour personnes âgées Louis Clerc.

La réalisation de ce projet, d'initiative communale, a été confiée à un promoteur privé. La commune y participe en achetant 300 m², en rez-de-chaussée, pour y accueillir un plateau médical qui sera loué à cinq médecins, dans le cadre d'un projet de santé coordonné auquel participent de nombreux professionnels : pharmaciens, kinésithérapeutes...

Avec ce projet, la Ville de Delle entend attirer de jeunes praticiens et ainsi lutter activement contre la désertification médicale. La maison de santé de Delle devrait ouvrir ses portes au cours du premier trimestre 2021.

Le reste du bâtiment sera constitué d'un étage de bureaux et de 16 appartements aménagés dans les deux derniers étages.

Recouvrance vous fait une fleur



Recouvrance, village au creux de la vallée de l'Ecrevisse, participe chaque année depuis 1995 au concours départemental et régional pour le fleurissement de la France. Depuis novembre 2007, la commune

peut ainsi s'enorgueillir d'être la seule commune rurale du Sud Territoire à posséder le label 3 fleurs.

Ceci est le résultat et la récompense du travail d'une équipe motivée d'une douzaine de bénévoles, habitants de la commune et adhérents de l'association Recouvrance Anim', qui œuvrent au fil des saisons à l'embellissement du village.

La qualité du fleurissement fait l'admiration des randonneurs qui traversent le village en parcourant le circuit de randonnée intercommunal « Sur le Chemin des Moines de Cluny ».

A quand le label 4 fleurs afin d'accéder au niveau national ?



Un nouveau complexe multi-sports à Joncherey



Après avoir fait procéder en 2017 à la démolition des deux bâtiments de type préfabriqués, énergivores et inadaptés, du « Mille club » et du « Judo Kwai », la commune de Joncherey a lancé début 2019 la construction d'un complexe salle multisports et multi-activités.

Ce nouveau bâtiment, d'une surface totale de 330 m², comprendra notamment une grande salle destinée à la pratique d'activités sportives (judo, yoga...) et une salle dédiée aux loisirs et aux réunions (ateliers des aînés, périscolaire...). Le coût prévisionnel de ce nouvel équipement, qui rayonnera au-delà des limites communales, s'élève à 625 000 euros HT comprenant notamment une participation de 120 000 euros de la Communauté de communes au titre des fonds de concours. Il devrait être opérationnel pour le début de l'année 2020.

Erratum

Dans le précédent numéro de l'Echo du Sud, nous avons consacré un article à la Tour de Florimont. Une lectrice avertie, que nous remercions, nous a signalé une erreur : la tour aujourd'hui visible n'est pas l'ancien donjon du château. En réalité, M. le Comte Gustave de Reiset racheta les ruines du château en 1862 et fit construire en 1892, en lieu et place, une tour dans un style pseudo-médiéval troubadour qui devint sa résidence. Cette tour sera abandonnée au cours du 20^{ème} siècle.

Agenda

Du 15 novembre au 26 avril



Le 15.11

GRANDVILLARS
Spectacle : Ben & Arnaud TSAMERE
 À 20h30
 📍 Salle de Spectacle
 03 84 54 01 02 - www.grandvillars.fr

Le 16.11

GRANDVILLARS
Braderie Inservet
Organisée par Ressourcerie 90
 De 10h00 à 18h00
 📍 Route de Fêche-l'Eglise
 03 84 22 63 36

Le 17.11

BEAUCOURT
Concours de la langue française
sous la forme d'un QCM
 À 14h00
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 56 42

Le 22.11

GRANDVILLARS
Spectacle : Les petites Fugues
 À 20h00
 📍 Médiathèque
 03 84 27 80 34

DELLE
Concert : La Strizza /Jazz
 À 21h00
 📍 Caveau des Remparts
 03 84 36 88 96

Le 23.11

GRANDVILLARS
Spectacle : Les Chandelnans
Organisé par l'ACCLP
 À 20h00
 📍 Salle de Spectacle
 03 84 27 73 28

Le 26.11

BEAUCOURT
Concert : Frédéric Bobin
 À 20h00
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 29.11

DELLE
Conférence : Légende d'Alsace
 À 20h30
 📍 Cinéma
 03 84 36 88 96

Le 29.11

DELLE
Marché des saveurs et
lancement des illuminations
Organisé par la mairie
 A partir de 17h00
 📍 Place François Mitterrand
 03 84 36 66 66

26 NOVEMBRE
 07 DECEMBRE 2019

Téléthon

BEAUCOURT
Tournoi sportif
 26-28/11 à 19h00 - 30/11 à 09h00
 📍 Salle Omnisport

Marche de 5 km
 29/11 à 14h00
 📍 Départ devant la mairie

DELLE
Soirée aquatique
 06/12 de 18h00 à 20h00
 📍 Centre aquatique

Soirée sportive
 06/12 de 18h00 à 22h00
 📍 Gymnase de la Cité scolaire

Pêche à la truite
 07/12 de 08h30 à 12h00
 📍 Fontaine Place Raymond Forni

Repas friture
 07/12 de 11h30 à 19h00
 📍 Salle des Fêtes

Escape Game
 07/12 de 14h30 à 15h30
 📍 Centre ville

Concert
 07/12 de 15h00 à 17h00
 📍 Eglise

Ateliers d'animation pour enfants
 07/12 à 10h00
 📍 Médiathèque

Concert
 07/12 à 16h00
 📍 Caveau des Remparts

Journée « Matches » de Basket
 07/12 de 09h00 à 23h00 - 08/12 de 09h00 à 18h00
 📍 Gymnase des Fromentaux

Le 30.11

BREBOTTE
Marché St Nicolas
Organisé par Vivre Ensemble
 De 14h à 20h
 📍 Musée de l'artisanat
 03 84 23 42 37

Du 29.11 au 01.12

VELLESCOT
Marché de Noël
 Ven et Sam 18h00 à 22h00 - Dim 12h00 à 18h00
 📍 Salle municipale
 03 84 23 47 13

Le 06.12

BEAUCOURT
Concert : Pascal Mary & Estelle Meyer
 À 20h30
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 07.12

BEAUCOURT
Marché de Noël et Lumières de Noël
Organisés par Beaucourt en Fête
 A partir de 11h00
 📍 Place Salengro
 03 84 56 56 75

Le 08.12

THIANCOURT
Marché de Noël
Organisé par Thiancourt Fleurissement
 De 09h00 à 18h00
 📍 Salle communale
 03 84 36 20 62

Du 13.12 au 22.12

GRANDVILLARS
Les Noël'ries
 📍 Place de la résistance
 03 84 27 80 34

Le 15.12

DELLE
Spectacle : La Magie de Noël
 À 15h00
 📍 Halle des 5 fontaines
 03 84 36 88 96

Le 17.12

DELLE
Concert de Noël de l'École
de Musique Intercommunale
 À 19h00
 📍 Halle des 5 fontaines
 03 84 23 50 81 - 06 70 92 03 03

Le 20.12

GRANDVILLARS
Spectacle : OUI !
 À 20h30
 📍 Salle de Spectacle
 03 84 54 01 02 - www.grandvillars.fr

Le 22.12

GRANDVILLARS
Concert de Noël
 À 16h30
 📍 Eglise St Martin
 03 84 27 80 34

Le 10.01

DELLE
Conférence : Le Mexique
 À 20h30
 📍 Cinéma
 03 84 36 88 96

Le 12.01

DELLE
Chorales en fête
 À 14h00
 📍 Halle des 5 fontaines
 03 84 36 88 96

Le 18.01

DELLE
Douze à Table par la compagnie du Grammont
 À 20h30
 📍 Halle des 5 fontaines
 03 84 36 88 96

Le 24.01

BEAUCOURT
Concert : Collectif de l'autre moitié
 À 20h30
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

GRANDVILLARS
Les Boulingrins Organisé par l'ACCLP
 À 20h00
 📍 Salle de Spectacle
 03 84 27 73 28

DELLE
Concert : Kirkophonie
 À 21h00
 📍 Caveau des Remparts
 03 84 36 88 96

Du 25.01 au 26.01

GRANDVILLARS
Les Boulingrins Organisé par l'ACCLP
 À 20h00
 📍 Salle de Spectacle
 03 84 27 73 28

Le 31.01

BEAUCOURT
Concert : Minibus
 À 18h00
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

DELLE
Conférence : La Birmanie
 À 20h30
 📍 Cinéma
 03 84 36 88 96

Le 07.02

GRANDVILLARS
Spectacle : Waly Dia
 À 20h30
 📍 Salle de Spectacle
 03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Le 09.02

BEAUCOURT
Concert pour le patrimoine Organisé par Beaucourt en Fête
 À partir de 14h30
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 56 75

Le 09.02

DELLE
Cabaret : CANCAN folies
 📍 Halle des 5 fontaines
 03 84 36 88 96

Le 14.02

BEAUCOURT
Concert : Fraissinet
 À 20h30
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 15.02

DELLE
Concert : Kirkophonie
 À 20h30
 📍 Caveau des Remparts
 03 84 36 88 96

Le 28.02

DELLE
Concert : Marcjean Quartet
 À 21h00
 📍 Caveau des Remparts
 03 84 36 88 96

Le 06.03

DELLE
Conférence : Londres
 À 20h30
 📍 Cinéma
 03 84 36 88 96

DELLE
Les Boulingrins
 À 20h30
 📍 Halle des 5 fontaines
 03 84 36 88 96

Le 13.03

GRANDVILLARS
Spectacle : Les Vice Versa
 À 20h30
 📍 Salle de Spectacle
 03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Le 15.03

BEAUCOURT
Concert : Alexis HK
 À 17h00
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 20.03

BEAUCOURT
Concert : Claude Lemesle
 À 17h00
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

DELLE
Les ateliers régionaux de Jazz
 À 20h30
 📍 Caveau des Remparts
 03 84 36 88 96

Le 27.03

DELLE
Conférence : L'Indonésie
 À 20h30
 📍 Cinéma
 03 84 36 88 96

Du 28.03 au 29.03

BEAUCOURT
Théâtre : Douze à table
 À 20h30
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 29.03

BEAUCOURT
Carnaval Organisé par Beaucourt en Fête
 📍 Départ à 14h30 - Allée George Cuvier
 03 84 56 56 75

DELLE
Carnaval
 📍 15h00
 Halle des 5 fontaines
 03 84 36 88 96

Du 30.03 au 05.04

GRANDVILLARS
8^{ème} festival de théâtre amateur Organisé par l'ACCLP et Grandvillars fait Son show
 20h00 en semaine - 15h00 le dimanche
 📍 Salle de Spectacle
 03 84 27 73 28 - 03 84 54 01 02

Le 31.03

BEAUCOURT
Concert : Sylvain Rifflet
 À 20h00
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 03.04

BEAUCOURT
Concert : Brel – Au suivant
 À 20h30
 📍 Foyer Georges Brassens
 03 84 56 96 94 - lamaisonbeaucourt.fr

Le 17.04

GRANDVILLARS
Spectacle : Thierry Garcia
 À 20h30
 📍 Salle de Spectacle
 03 84 54 01 02 - www.grandvhillare.fr

Le 19.04

DELLE
Théâtre : Quelle famille !
 À 15h00
 📍 Halle des 5 fontaines
 03 84 36 88 96

Le 24.04

DELLE
Concert : Remy Gauche Quartet
 À 21h00
 📍 Caveau des Remparts
 03 84 36 88 96

Le 26.04

BREBOTTE
Marche populaire - Organisé par Vivre Ensemble
 De 07h à 15h00
 📍 90140 Brebotte
 03 84 23 42 37